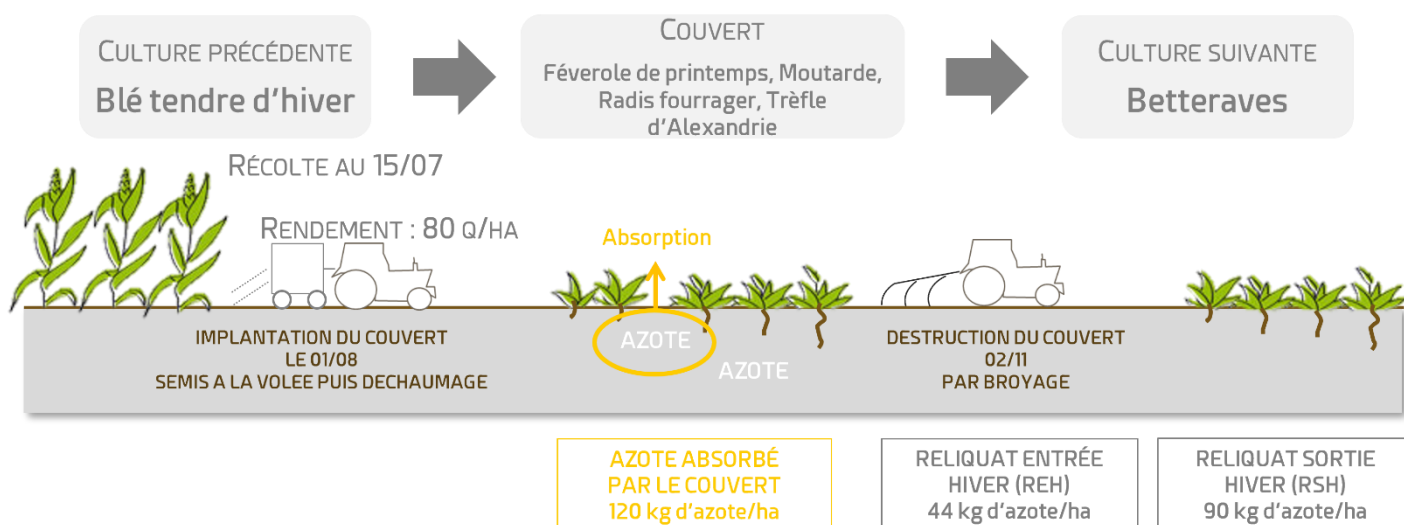


Itinéraire technique

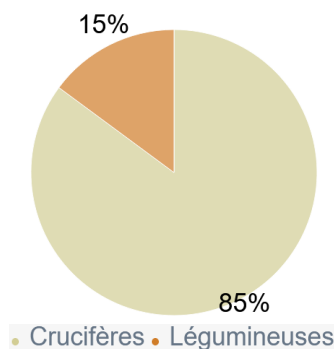


Quelques données

Composition au semis

- Féverole de printemps : 30 kg/ha
- Moutarde blanche : 3,3 kg/ha
- Radis fourrager : 1,7 kg/ha
- Trèfle d'Alexandrie : 1,7 kg/ha

Biomasse fraîche au moment de la pesée



Chiffres clés

4 tonnes de matière sèche produites/ha
120 kg d'azote absorbé/ha au moment de la pesée (cf photo)
REH : 44 kg d'azote/ha
 Azote potentiellement restitué : **34 kg/ha**

Etat du couvert au 25/10/2022



Commentaire

Ce couvert d'interculture longue a été semé à la volée suivi d'un déchaumage début août, 15 jours après la récolte. Il a bénéficié d'une bonne humidité résiduelle ainsi que de pluies en août pour bien s'implanter.

La moutarde et le radis ont produit et capté les 3/4 de la biomasse sèche et de l'azote absorbé par ce couvert. La féverole a été très fortement concurrencée par la moutarde et a peu contribué à cette interculture.

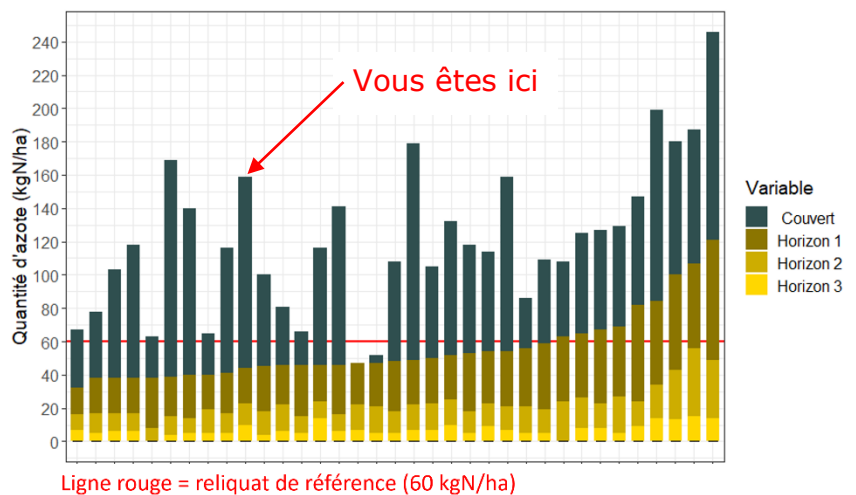
Une moutarde ou un radis lignifiés ne restituent que peu d'azote : ici 34 kg/ha, pour 120 kg/ha absorbés. C'est pourquoi il est intéressant de les mélanger à des espèces aux rapports C/N plus faibles, ce qui facilitera la restitution de l'azote à la culture suivante.

Le bon développement global de ce couvert a permis d'avoir un REH de 44 kg d'azote/ha sur cette parcelle, et d'atteindre ainsi l'objectif de REH inférieur à 60 kg d'azote/ha, permettant d'avoir une eau sous racinaire contenant moins de 50 mg de nitrates par litre.

Impact des couverts sur la quantité d'azote

Ce graphique présente la répartition de l'azote dans les parcelles du réseau couvert 2022 sur les AAC de Chartres Métropole. En gris : azote absorbé par le couvert. En ocre : l'azote du sol en entrée hiver (REH) sur les différents horizons. La quantité totale représente la disponibilité en azote sur la parcelle (azote à la récolte + minéralisation du sol).

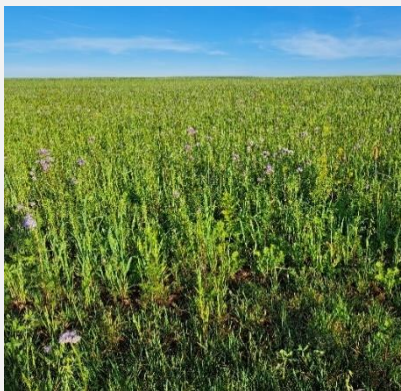
Sur cette parcelle, le couvert a capté 120 kg d'azote/ha, ce qui a permis d'avoir un REH conforme à l'objectif. Le couvert a donc été efficace.



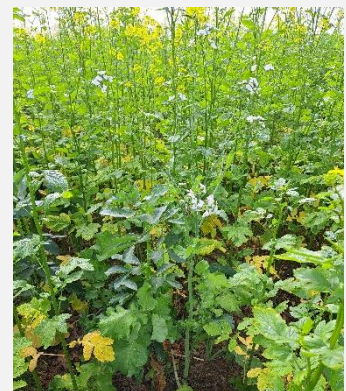
Vu en 2022 dans le réseau couvert :



Dammarie : 3,5 tMS/ha

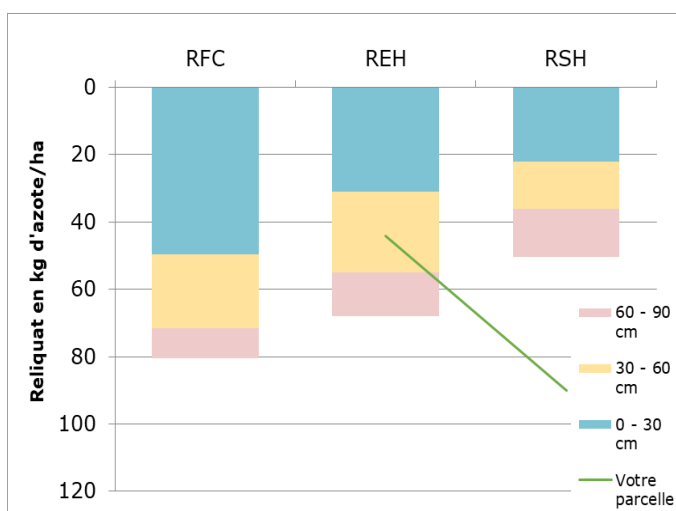


Berchères : 2,2 tMS/ha



Votre parcelle : 4,0 tMS/ha

Contexte reliquat 2021/2022 sur MIGNIERES



Depuis 8 ans la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole mettent en place un réseau reliquats pour suivre l'évolution de l'azote dans les sols, sur les AAC de Berchères Saint Germain et Dammarie. En 2022, le suivi a été déployé sur les autres AAC de l'agglomération. Il a montré qu'un pic de minéralisation automnale non valorisé par les cultures a tendance à recharger les sols en nitrates avant la période de remplissage des nappes phréatiques (en hiver).

En 2022, l'été globalement sec suivi d'un automne assez chaud et peu humide ont abouti, en moyenne sur les AAC de Chartres Métropole, à des reliquats entrée hiver (REH) inférieurs aux reliquats de fin de culture (RFC). C'est assez inédit en l'absence de lessivage précoce, qui peut avoir lieu en cas de fortes pluies en fin d'été et début d'automne. Les couverts d'intercultures ont absorbé plus d'azote que les années passées, et les céréales ainsi que les colzas étaient plus développés avant le prélèvement des REH.